

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE VALUEJOLS

Séance du 27 janvier 2026

vingt-sept janvier deux mille vingt-six à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Valuéjols, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :
Christophe VIDAL

Présents : Jean-Yves MODENEL, Benoit ALINC, Christophe VIDAL, Bernard AURIERE, Sébastien BONNET, Dominique LAFON, Sandrine BOSMET, Benoit NAIRABEZE, Sandrine ANDRIEUX, Renée AMAGAT, Catherine PAGES-DELORME, Sébastien CROS

Absents: Lylian JUDON

Date de convocation : 20 janvier 2026

Date d'affichage de la convocation: 20 janvier 2026

Nombre de conseillers : 13

Nombre de présents : 12

Votants : 12

Secrétaire de séance : Benoit ALINC

DE 2026 006

OBJET DE LA DELIBERATION

Demande de subvention Plan Pastoral Territorial des Volcans d'Auvergne

Le Maire expose au Conseil Municipal le projet de restauration de la piste de Lescure.

Il présente les différents devis en sa possession aujourd'hui. Les administrateurs décident à l'unanimité de retenir l'entreprise Marquet TP pour un montant prévisionnel total de 24 614, 00 euros H.T (29 536, 80 euros T.T.C). Ce projet bénéficierait d'une subvention à hauteur de 70% grâce à des fonds FEADER et du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes.

L'accompagnement technique ainsi que le montage du dossier de subvention serait construit avec Auvergne Estives, cet accompagnement à maîtrise d'ouvrage sera de 8% des dépenses HT du projet.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des présents:

-D'autoriser Mr le Maire à déposer les dossiers de subventions par l'intermédiaire d'Auvergne Estives.

-De valider le plan de financement.

Le secrétaire de séance,

Certifié exécutoire

Le Maire

Christophe VIDAL

Publiée et transmise le 27 janvier 2026